

à frapper des pièces d'or, d'argent et de bronze pour la circulation domestique. Le souverain anglais et les monnaies divisionnaires étaient frappés pour le compte de Terre-Neuve et de la Jamaïque. Avant 1914, de petites quantités d'or vierge furent affinées, mais pendant la guerre la Monnaie prêta assistance au gouvernement britannique en établissant une raffinerie dans laquelle près de vingt millions d'onces d'or sud-africain furent traitées pour le compte de la Banque d'Angleterre et le grand développement subséquent des mines d'or du Canada eut pour effet de faire de l'affinage de l'or une des principales activités de la Monnaie. Depuis 1919 aucune pièce d'or n'a été frappée, et la plus grande partie de l'or fin produit de l'or brut reçu des mines est livrée au ministère des Finances (depuis le 11 mars 1935, la Banque du Canada a agi comme agent du gouvernement) sous forme de briques de 400 onces fines chacune tandis que le reste est vendu aux manufacturiers sous la forme qui leur convient. L'argent fin extrait de l'or brut et qui n'est pas absorbé par le monnayage est vendu sur le marché de New-York ou aux manufacturiers du pays.

**4.—Rentrées annuelles de matières d'or à la Monnaie d'Ottawa, et billon et monnaie frappés, années civiles 1926-38.**

Année civile.	Or reçu.	Monnaie	Monnaie	Monnaie	Monnaie
		d'or et bil- lon frappés.	d'argent frappée.	de nickel frappé.	de bronze frappée.
	onces fines.	onces fines.	\$	\$	\$
1926.....	1,375,502	1,347,668	50,000	168,500	28,200
1927.....	1,448,180	1,451,907	574,000	249,000	37,500
1928.....	1,325,113	1,305,200	867,000	250,000	92,100
1929.....	438,351	468,384	1,081,000	267,000	123,300
1930.....	862,075	722,469	326,000	164,500	13,400
1931.....	1,721,237	1,735,112	475,400	281,000	51,400
1932.....	2,829,529	2,873,221	287,000	165,000	213,200
1933.....	2,568,838	2,589,649	155,000	125,000	120,800
1934.....	3,008,977	3,038,019	172,300	193,000	69,900
1935.....	3,158,780	3,177,401	601,020	194,000	75,100
1936.....	3,603,335	3,625,549	809,200	202,600	87,200
1937.....	3,933,453	3,937,910	1,322,200	251,100	105,400
1938.....	4,398,258	4,308,067	1,376,000	153,500	184,300

**Sous-section 2.—Billets du Dominion et de la Banque du Canada.**

**Billets du Dominion.**—L'historique qui commence ce chapitre explique que les billets du Dominion ont été créés en 1868. La législation par laquelle l'émission s'est accrue de concert avec l'agrandissement du pays fait l'objet d'une note au bas de la p. 968 de l'Annuaire de 1934-35.

Avant que la Banque du Canada eût assumé, lors de son ouverture le 11 mars 1935, la responsabilité de l'émission du papier-monnaie, les billets du Dominion étaient émis sous l'empire de trois différents statuts, savoir: (1) loi des billets du Dominion (Statuts de 1934, c. 34), prescrivant une réserve d'or de 25 p.c. en couverture de la première tranche de \$120,000,000, pleine couverture étant exigée pour toute émission en excédent; (2) loi des finances (S.R.C. 1927, c. 70), 2e partie, en vertu de laquelle le ministre des Finances pouvait avancer à toute banque à charte ainsi qu'aux caisses d'épargne du Québec des sommes illimitées en billets du Dominion contre le dépôt, en nantissement, entre les mains du ministre, d'effets approuvés. Ces avances étaient productives d'intérêts et les billets du Dominion dans ce cas ne nécessitaient pas de couverture en or; (3) chap. 4 des Statuts de 1915, en vertu duquel l'Etat pouvait émettre des billets jusqu'à concurrence de \$26,000,000 sans couverture en or, émission garantie en partie par le dépôt de \$16,000,000 de valeurs de chemin de fer garanties par le gouvernement fédéral.

Ainsi donc, l'émission des billets du Dominion était partiellement couverte en or et partiellement fiduciaire. Les billets avaient cours forcé et, lorsque le Canada était monométalliste-or en périodes normales, ils étaient rachetables en or.